



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL  
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL



*Secrétariat Exécutif*

**CONSEIL DES MINISTRES**  
**QUARANTE CINQUIEME SESSION ORDINAIRE**  
**Niamey, République du Niger, 14-15 janvier 2011**

**COMMUNIQUE FINAL**

La 45ème session ordinaire du Conseil des Ministres du Comité Permanent Inter Etats de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) s'est tenue les 14 et 15 janvier 2011, à Niamey, République du Niger, dans la salle de conférence de l'Hôtel GAWEYE, sous la présidence de Monsieur Pahimi Padacké Albert, Ministre de l'Agriculture et de l'Irrigation de la République du Tchad, Ministre Coordonnateur du CILSS.

Les délégations des pays étaient conduites par :

1. Pour la République du Mali, Monsieur Aghatam Ag Alhassane, Ministre de l'Agriculture ;
2. Pour la République Islamique de Mauritanie, Monsieur Brahim Ould M'Bareck Ould Mohamed El Moctar, Ministre du Développement Rural ;
3. Pour la République du Niger, Monsieur Malick Sadelher, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage ;
4. Pour la République du Tchad, Monsieur Pahimi Padacké Albert, Ministre de l'Agriculture et de l'Irrigation, Ministre Coordonnateur du CILSS ;
5. Pour le Burkina Faso, Monsieur Mahamadou Traoré, Conseiller Technique, Représentant Monsieur Laurent Sedogo, Ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques ;
6. Pour la République du Sénégal, Monsieur Saliou Rama Ka, Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature, représentant Monsieur Djibo Leity Ka, Ministre d'Etat, Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature.

Participaient à cette session les principaux responsables du CILSS, les Partenaires Techniques et Financiers conduits par leur Chef de file, Monsieur Amos Tincani, Ambassadeur de la Délégation de l'Union Européenne au Burkina Faso et Monsieur Ismaïl K. Binguitcha-Fare, Commissaire chargé du Développement rural, des Ressources naturelles et de l'Environnement, représentant la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Le Conseil des Ministres a noté avec satisfaction que la crise alimentaire survenue au Sahel en 2010 a mis en exergue une fois de plus l'importance du CILSS, notamment sa capacité d'anticipation dans la prévention et la gestion des crises alimentaires. En effet, dès la fin de la campagne agricole 2009, le CILSS avait donné l'alerte sur les risques d'insécurité alimentaire qui pourraient affecter la zone agropastorale de l'Est du Sahel, permettant ainsi aux pays de prendre les dispositions idoines à temps.

Les Ministres ont salué l'esprit de solidarité des pays en faveur des Etats durement affectés par cette crise et la prompt réaction des partenaires techniques et financiers face à la sollicitation des pays touchés.

Le Conseil des Ministres a entendu une communication des PTF qui prône une série de propositions à court, moyen et long termes en vue de renforcer la viabilité du CILSS.

✓ **Plan d'opérations et budget 2011**

Le Conseil des Ministres a adopté le Plan d'Opérations 2011 du CILSS et son budget 2011 qui se chiffre à Dix milliards cinq cent cinquante six millions six cent trente mille trois cent soixante seize (10.556.630.376) FCFA.

✓ **Les nouvelles conventions**

Le Conseil des Ministres s'est félicité de la signature d'importantes conventions par le CILSS pour assurer le financement de son programme de Travail 2009-2013. Il s'agit des conventions suivantes :

- la convention CILSS/FFEM de 2 millions d'euros, soit environ 1,3 milliards Francs CFA dans le cadre du Programme régional de gestion durable des terres et d'adaptation aux changements climatiques au Sahel et en Afrique de l'Ouest,

- Lien entre l'information et la prise de décision pour améliorer la sécurité alimentaire dans les pays du CILSS et de la CEDEAO, d'un coût de 7 millions d'Euros pour une durée de 48 mois ;
- Programme régional de gestion durable des terres et d'adaptation aux changements climatiques au Sahel et en Afrique de l'Ouest, d'un coût de 10 443 000 Euros pour une durée de 60 mois;
- Programme régional de promotion des énergies domestiques et alternatives au Sahel (PREDas) qui couvre la période 2010-2011 et financé par l'UEMOA à hauteur de 500 millions de FCFA.
- Contribution à la mise en œuvre du « Support to the Global Climate Change Alliance (GCCA) », d'un coût de 4 millions d'Euros pour une durée de 48 mois ;
- Contribution de l'USAID pour l'année 2011 à hauteur 2.7 millions de dollars pour la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles ;
- Programme d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest en cours de négociation avec l'Agence Française de Développement (AFD) sous la conduite de la CEDEAO et doit être financé à hauteur de 3 millions d'Euros ;
- Convention CILSS-FFEM de 1,2 millions d'euros pour le Changement climatique.

Il a exhorté le CILSS à une utilisation efficiente des nouvelles ressources et à œuvrer à ce que les activités programmées dans ces conventions soient profitables à tous les Etats membres.

#### ✓ **Situation du personnel**

Le Conseil des Ministres s'est inquiété de la situation des agents dont certains accusent d'importants arriérés de salaires notamment au Centre Régional Aghrymet. Les Ministres ont instruit le Secrétaire Exécutif de rechercher des solutions idoines pour faire face dans les meilleurs délais à cette situation en concertation avec les Etats membres et l'accompagnement des PTF.

Le Conseil des Ministres s'est félicité de l'adhésion des PTF à la résolution sur l'augmentation des salaires et a noté avec satisfaction leur accord pour une augmentation de 25 % à compter de janvier 2011 ; les 25 % restants feront l'objet d'autres négociations dans le courant du premier semestre 2011.

#### ✓ **Processus de rapprochement CILSS-CEDEAO**

En ce qui concerne le rapprochement entre le CILSS et la CEDEAO, le Conseil des Ministres a apprécié les efforts déjà fournis par le CILSS depuis le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de N'Djamena de mars 2010 et a insisté pour qu'une mission de haut niveau se rende au siège de la Commission de la CEDEAO pour accélérer le processus.

#### ✓ **Amendement du Règlement Intérieur du Conseil des Ministres**

Le Conseil des Ministres a adopté après amendement son Règlement Intérieur.

#### ✓ **Audit Interne**

Le conseil des Ministres a instruit le CILSS d'élaborer un plan d'actions de mise en œuvre des recommandations de l'auditeur interne et à présenter l'état d'exécution au prochain Conseil des Ministres.

#### ✓ **Nomination aux postes de Secrétaire Exécutif Adjoint et Directeur Général de l'INSAH**

Le Conseil des Ministres a nommé

- Monsieur Blamsia Braoussala du Tchad, Secrétaire Exécutif Adjoint ;
- Monsieur Somé Antoine du Burkina Faso, Directeur Général de l'Institut du Sahel ;

pour un mandat de trois (3) ans renouvelable une fois.

✓ **Mandat de l'auditeur interne**

Le Conseil des Ministres a donné mandat au Ministre Coordonnateur de procéder à l'examen du mandat de l'Auditeur Interne au terme du premier mandat de ce dernier.

✓ **Résolutions et motions de remerciements**

Le Conseil des Ministres a adopté trois (3) résolutions, deux (2) motions de remerciement et deux (2) motions de félicitations.

✓ **Divers**

Le Conseil des Ministres instruit le Secrétaire Exécutif à apurer les arriérés d'honoraires du Commissaire aux comptes sortant selon un échéancier convenu avec ce dernier.

Le Conseil des Ministres a salué l'UEMOA pour sa régularité aux instances du CILSS.

La prochaine session ordinaire du Conseil des Ministres se tiendra à Nouakchott, République Islamique de Mauritanie.

✓ **Audiences officielles**

Durant leur séjour à Niamey, les membres du Conseil des Ministres et le Secrétaire Exécutif ont été reçus successivement par Son Excellence le Général de Corps d'Armée Salou DJIBO, Président du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie, Chef de l'Etat et Son Excellence Mamadou Danda, Premier Ministre. Les membres du Conseil des Ministres ont remercié le Chef de l'Etat et le Premier Ministre pour les audiences accordées.

Le Chef de l'Etat et le Premier Ministre ont réaffirmé leur attachement au CILSS.

Fait à Niamey, le 15 janvier 2011

Le Conseil



**RESOLUTIONS  
ET MOTIONS DE REMERCIEMENT**

---

**Résolution n° 1/45/CM/2011**  
**Relative à l'adoption du budget du CILSS exercice 2011**

**La 45<sup>ème</sup> Session ordinaire du Conseil des Ministres des pays membres du CILSS tenue les 14 et 15 janvier 2011 à Niamey, République du Niger**

- Vu** La Convention révisée du CILSS adoptée par la 11<sup>ème</sup> Conférence au Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du CILSS, tenue à Praia, République du Cap Vert, les 21 et 22 avril 1994, notamment en ses articles 14 et 21 ;
- Vu** les résolutions portant adoption des textes juridiques, notamment le statut du personnel, le règlement intérieur général, le règlement financier, le règlement intérieur du Conseil des Ministres ;
- Adopte** le budget-2011 du CILSS arrêté en recettes et en dépenses à la somme de Dix milliards cinq cent cinquante six millions six cent trente mille trois cent soixante seize (10 556 630 376) FCFA.

**I. LES RECETTES**

Elles proviennent :

- des allocations budgétaires des Etats Membres et des donateurs;
- des ressources propres et exceptionnelles générées par le système CILSS.

**A. Les allocations budgétaires**

Elles se chiffrent à un montant de **10 106 742 956 FCFA** réparti comme suit :

- **475 625 916 FCFA** des Etats Membres pour le fonctionnement :
  - 25 224 408 FCFA pour le Cap-Vert et la Gambie chacun ;
  - 28 027 120 FCFA pour la Guinée-Bissau exempté de l'augmentation pour 2011
  - 42 040 681 FCFA pour la Mauritanie et le Tchad chacun ;
  - 63 061 022 FCFA pour le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Sénégal chacun.
  - 60 824 530 FCFA, fonds à mobiliser.
- **9 631 117 040 FCFA** des Donateurs



**B. Les ressources générées par le système CILSS et les autres ressources**

Elles sont d'un montant de 449 887 420 FCFA réparti comme suit :

- 164 145 970 FCFA prévus pour les ressources générées
- 285 741 450 FCFA à titre de ressources à mobiliser sur nouvelles conventions et fonds propres.

**II. LES DEPENSES**

Elles sont constituées des frais de personnel, des frais généraux, des dépenses d'investissement et des dépenses d'intervention des différentes structures du CILSS.

1. Frais de Personnel	2 546 339 171
2. Frais Généraux	437 273 636
3. Investissement	1 587 788 522
4. Interventions	5 985 229 046
<b>TOTAL</b>	<b>10 556 630 376</b>

**Engage**

le Secrétaire Exécutif à déployer les efforts pour mobiliser les fonds nécessaires à la réalisation des activités prévues dans le Plan d'Opérations 2011.

Fait à Niamey, le 15 janvier 2011

Le Conseil

*(Handwritten signatures and initials)*

**Résolution n° 2/CM /45/ 2011**

Donnant quitus au Commissaire aux comptes de son mandat pour l'exercice 2009, à l'Ordonnateur et aux Ordonnateurs Délégués de leur gestion pour l'exercice 2009.

**La 45<sup>ème</sup> Session Ordinaire du Conseil des Ministres des pays membres du CILSS tenue les 14 et 15 janvier 2011 à Niamey, République du Niger**

**Vu** La Convention révisée du CILSS adoptée par la 11<sup>ème</sup> Conférence au Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du CILSS, tenue à Praia, République du Cap Vert, les 21 et 22 avril 1994, notamment en ses articles 14 et 21 ;

**Vu** les textes juridiques, notamment le statut du personnel, le règlement intérieur général, le règlement financier, le règlement intérieur du Conseil des Ministres ;

**Après** examen du compte rendu des travaux du Comité Régional de Programmation et de Suivi (CRPS), réuni du 10 au 13 janvier 2011 à Niamey, République du Niger et du rapport de certification des comptes du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2009 du CILSS ;

**Engage** l'Ordonnateur et les Ordonnateurs Délégués à mettre en œuvre les recommandations issues du rapport du Commissaire aux Comptes ;

**Donne** Quitus :

- au Commissaire aux comptes de son mandat pour l'exercice 2009 ;
- à l'Ordonnateur et aux Ordonnateurs Délégués de leur gestion pour l'exercice 2009.

**Fait à Niamey, le 15 janvier 2011**

**Le Conseil**

Handwritten signatures and initials in blue ink, including a large signature on the left, a smaller one in the middle, and several initials on the right.

**Résolution n° 3/CM /45/ 2011**  
**Portant recouvrement des arriérés des cotisations des Etats membres**

**La 45ème Session ordinaire du Conseil des Ministres des pays membres du CILSS**  
**tenue les 14 et 15 Janvier 2011 à Niamey, République du Niger,**

- Vu** La Convention révisée du CILSS adoptée par la 11<sup>ème</sup> Conférence au Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du CILSS, tenue à Praia, République du Cap Vert, les 21 et 22 avril 1994, notamment en ses articles 14 et 21 ;
- Vu** Les résolutions portant adoption des textes juridiques, notamment le statut du personnel, le règlement intérieur général, le règlement financier, le règlement intérieur du Conseil des Ministres ;
- Considérant** Le montant élevé des arriérés de cotisations de certains pays membres qui se chiffrent au 31 décembre 2010 à 735 542 139 FCFA ;
- Conscient** De la nécessité pour le CILSS de disposer de l'ensemble des contributions des Etats membres ;
- Félicite** Les pays qui sont régulièrement à jour de leurs cotisations ;
- Encourage** Les pays qui fournissent des efforts à persévérer en vue du paiement intégral de leurs arriérés ;
- Invite** Les pays qui accusent des arriérés à s'en acquitter le plus rapidement possible ;
- Invite** Le Secrétaire Exécutif en rapport avec les Etats membres, les organisations d'intégration régionale et les partenaires techniques et financiers à explorer des solutions innovantes pour l'apurement des arriérés de cotisation des Etats membres
- Exhorte** Le Ministre Coordonnateur et le Secrétaire Exécutif à entreprendre des missions de recouvrement dans les pays concernés.

**Fait à Niamey, le 15 Janvier 2011**



**Le Conseil**

## MOTION DE REMERCIEMENT

**A SON EXCELLENCE LE GENERAL DE CORPS D'ARMÉE SALOU DJIBO,  
PRESIDENT DU CONSEIL SUPREME POUR LA RESTAURATION DE LA  
DEMOCRATIE, CHEF DE L'ETAT, AU GOUVERNEMENT ET AU PEUPLE**

### NIGERIENS

Monsieur Pahimi Padacké Albert, Ministre de l'Agriculture et de l'Irrigation de la République du Tchad, Ministre Coordonnateur du CILSS ;

Monsieur Aghatam Ag Alhassane, Ministre de l'Agriculture de la République du Mali ;

Monsieur Brahim Ould M'Bareck Ould Mohamed El Moctar, Ministre du Développement Rural de la République Islamique de Mauritanie ;

Monsieur Malick Sadelher, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage de la République du Niger ;

Monsieur Saliou Rama Ka, Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature, représentant Monsieur Djibo Leïty Ka, Ministre d'Etat, Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature de la République du Sénégal;

Monsieur Mahamadou Traoré, Conseiller Technique, représentant Monsieur Laurent Sedogo, Ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques du Burkina Faso ;

Réunis les 14 et 15 janvier 2011 à Niamey, République du Niger à l'occasion de la 45<sup>ème</sup> Session Ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS,

Expriment leur gratitude à Son Excellence le Général de Corps d'Armée Salou DJIBO, Président du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie, Chef de l'Etat, au Gouvernement et au Peuple Nigériens pour l'accueil chaleureux, empreint de cordialité et pour les multiples facilités qui leur ont été accordées durant leur séjour à Niamey et qui ont permis le bon déroulement du Conseil

**Fait à Niamey, le 15 janvier 2011**

**Le Conseil**



**MOTION DE REMERCIEMENT  
A L'ENDROIT DES PARTENAIRES DE COOPERATION**

-----

Monsieur Pahimi Padacké Albert, Ministre de l'Agriculture et de l'Irrigation de la République du Tchad, Ministre Coordonnateur du CILSS ;

Monsieur Aghatam Ag Alhassane, Ministre de l'Agriculture de la République du Mali ;

Monsieur Brahim Ould M'Bareck Ould Mohamed El Moctar, Ministre du Développement Rural de la République Islamique de Mauritanie ;

Monsieur Malick Sadelher, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage de la République du Niger ;

Monsieur Saliou Rama Ka, Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature, représentant Monsieur Djibo Leïty Ka, Ministre d'Etat, Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature de la République du Sénégal ;

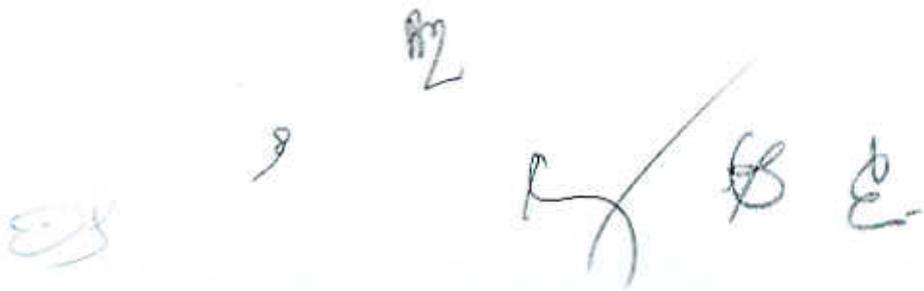
Monsieur Mahamadou Traoré, Conseiller Technique, représentant Monsieur Laurent Sedogo, Ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques du Burkina Faso ;

Réunis les 14 et 15 janvier 2011 à Niamey, République du Niger, à l'occasion de la 45<sup>ème</sup> Session Ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS,

Adressent leurs vifs remerciements aux partenaires de coopération pour leurs soutiens multiformes au CILSS et les exhortent à poursuivre et intensifier cet appui.

**Fait à Niamey, le 15 janvier 2011**

**Le Conseil**



## MOTION DE FELICITATIONS

A l'endroit du Secrétaire Exécutif Adjoint sortant, Monsieur Issa Martin Bikienga

Monsieur Pahimi Padacké Albert, Ministre de l'Agriculture et de l'Irrigation de la République du Tchad, Ministre Coordonnateur du CILSS ;

Monsieur Aghatam Ag Alhassane, Ministre de l'Agriculture de la République du Mali ;

Monsieur Brahim Ould M'Bareck Ould Mohamed El Moctar, Ministre du Développement Rural de la République Islamique de Mauritanie ;

Monsieur Malick Sadelher, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage de la République du Niger ;

Monsieur Saliou Rama Ka, Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature, représentant Monsieur Djibo Leïty Ka, Ministre d'Etat, Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature de la République du Sénégal ;

Monsieur Mahamadou Traoré, Conseiller Technique, représentant Monsieur Laurent Sedogo, Ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques du Burkina Faso ;

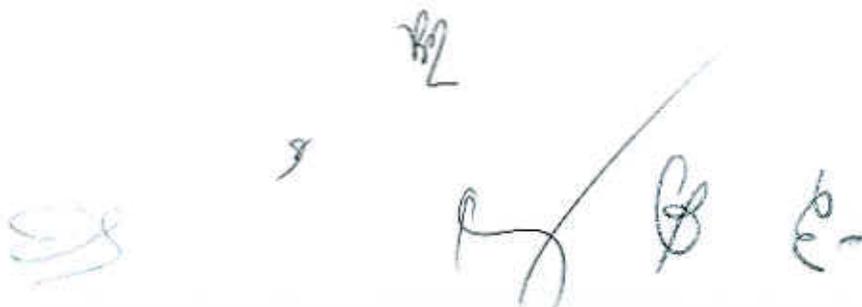
Réunis les 14 et 15 janvier 2011 à Niamey, République du Niger, à l'occasion de la 45<sup>ème</sup> Session ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS,

Expriment leur reconnaissance à Monsieur Issa Martin Bikienga, pour la qualité du travail et le dévouement dont il n'a cessé de faire preuve tout au long de l'exercice de ses mandats.

En outre, ils lui adressent leurs vives félicitations et lui souhaitent plein succès et réussite dans sa vie familiale et professionnelle.

Fait à Niamey, le 15 janvier 2011

Le Conseil



**MOTION DE FELICITATIONS**  
**A l'endroit du Directeur Général sortant de l'Institut du Sahel, Dr AMADOU**  
**Moustapha**

Monsieur Pahimi Padacké Albert, Ministre de l'Agriculture et de l'Irrigation de la République du Tchad, Ministre Coordonnateur du CILSS ;

Monsieur Aghatam Ag Alhassane, Ministre de l'Agriculture de la République du Mali ;

Monsieur Brahim Ould M'Bareck Ould Mohamed El Moctar, Ministre du Développement Rural de la République Islamique de Mauritanie ;

Monsieur Malick Sadelher, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage de la République du Niger ;

Monsieur Saliou Rama Ka, Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature, représentant Monsieur Djibo Leïty Ka, Ministre d'Etat, Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature de la République du Sénégal;

Monsieur Mahamadou Traoré, Conseiller Technique, représentant Monsieur Laurent Sedogo, Ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques du Burkina Faso ;

Réunis les 14 et 15 janvier 2011 à Niamey, République du Niger à l'occasion de la 45<sup>ème</sup> Session ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS,

Expriment leur reconnaissance au Dr AMADOU Moustapha, pour la qualité du travail et le dévouement dont il n'a cessé de faire preuve tout au long de l'exercice de ses mandats.

En outre, ils lui adressent leurs vives félicitations et lui souhaitent plein succès et réussite dans sa vie familiale et professionnelle.

Fait à Niamey, le 15 janvier 2011

Le Conseil

The image shows several handwritten signatures in blue ink, arranged in a loose cluster. There are approximately seven distinct signatures, some appearing as initials and others as more complete names or stylized marks.